



PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME
TENUE LE 04 SEPTEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Comité Consultatif en Urbanisme de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, tenue le 04 septembre 2024 à 19h30 à la salle de réunion, sis au 102, rue de la Fabrique à Saint-Marc-sur-Richelieu.

Ont participé : M. Desrosiers, Président du Comité
M. Réal Déry, Conseiller Municipal
M. Yvon Forget, Conseiller Municipal
M. Alain Durand, Représentant des citoyens
M. Huberdeau, Représentant des citoyens
Mme Mélina Le Blanc, Représentante des citoyens

Sont présents : M. Yvon Tardy, Secrétaire du Comité
M. Emyl Ferland, Secrétaire adjoint du Comité

CCU20240904-01

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constatation est faite à 19:32 que le quorum nécessaire à la tenue de la réunion du Comité Consultatif en Urbanisme est atteint.

CCU20240904-02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 mars 2024;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 juin 2024;
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 08 août 2024;
6. Demande de dérogation mineure pour le 2005, rue Richelieu sur le lot 5 311 323;
7. Discussion à propos du garage pour le 220, rue Richelieu sur le lot 5 311 524;
8. Sélection d'une prochaine date de tenue de la séance du Comité;
9. Fermeture de la séance.

CCU20240904-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 MARS 2024

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance du 27 mars 2024 a été offert aux membres du Comité;

ATTENDU QU'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Durand et UNANIMEMENT résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du Comité consultatif en urbanisme du 27 mars 2024.

CCU20240904-04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 JUIN 2024

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance du 26 juin 2024 a été offert aux membres du Comité;

ATTENDU QU'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Huberdeau et UNANIMEMENT résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du Comité consultatif en urbanisme du 26 juin 2024.

Président : _____

Secrétaire : _____



CCU20240904-05

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 08 AOÛT 2024

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 08 août 2024 a été offert aux membres du Comité;

ATTENDU QU'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Forget et UNANIMEMENT résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du Comité consultatif en urbanisme du 08 août 2024.

CCU20240904-06

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 2005, RUE RICHELIEU

ATTENDU QUE le requérant, Mr Cédric Dupuis Blouin a déposé une demande de dérogation mineure au sujet d'un projet d'opération cadastrale désiré au 2005, rue Richelieu sur le lot 5 311 323;

ATTENDU QUE les membres du Comité ont pris connaissance des documents reliés à ce dossier;

ATTENDU QUE le projet d'opération cadastrale du requérant contrevient à l'article 53 du Règlement de Lotissement #4-2011 qui exige un frontage de lot de 46 mètres;

ATTENDU QUE le projet d'opération cadastrale propose la création de deux lots dont un ne possède qu'un 30.27 mètres de frontage;

ATTENDU QUE les membres de Comité n'ont aucun commentaire spécifique à faire sur ce dossier;

EN L'OCCURRENCE, il est proposé par M. Huberdeau et UNANIMEMENT résolu de recommander au Conseil Municipal:

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure numéro 2024-00063 pour le 2005, rue Richelieu sur le lot 5 311 323;

CCU20240904-07

DISCUSSION À PROPOS DU GARAGE POUR LE 220, RUE RICHELIEU

ATTENDU QUE les citoyens, Mme Hélène Grenier et M. Jean-Claude Bélanger ont obtenu le permis numéro 2023-00044 pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée pour le 220, rue Richelieu sur le lot 5 311 524;

ATTENDU QUE les citoyens désirent construire un garage détaché sur leur terrain;

ATTENDU QUE les citoyens ont appris l'existence d'une servitude grevant leur terrain après que l'avancement de leur projet de construction fut avancé;

ATTENDU QUE les citoyens désiraient discuter de leurs options avec les membres du Comité;

ATTENDU QUE, les citoyens ont été invité à présenter leur projet aux membres du Comité et à discuter de leur situation;

EN L'OCCURRENCE, il est proposé par M. Durand et UNANIMEMENT convenu que les membres du Comité présentent les conseils suivants:

- Proposer un projet qui contient deux structures séparées par leurs toitures et leurs fondations et présentant un espace d'un minimum d'un mètre entre les deux bâtiments;
- Proposer un projet qui présente des pentes de toitures qui sont uniformes avec le bâtiment existant.

Président : _____

Secrétaire : _____



CCU20240904-08

SÉLECTION D'UNE PROCHAINE DATE DE TENUE DE LA SÉANCE DU COMITÉ

ATTENDU QUE les membres du Comité désirent ajouter à l'ordre du jour une discussion sur la sélection d'une date pour la tenue de la prochaine séance ordinaire du Comité consultatif en urbanisme;

EN L'OCCURRENCE, M. Desrosiers propose et les membres acceptent de façon UNANIME la date du 2 octobre 2024 comme étant celle de la tenue de la prochaine séance ordinaire du Comité.

CCU20240904-09

FERMETURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Forget et UNANIMEMENT résolu de lever la séance;

Il est 20:55.

Président du Comité

Secrétaire du Comité

Date :

Date :
